

La  
Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XVI

Québec, 21 mai 1904

No 40

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 625. — Les Quarante-Heures de la semaine, 625. — Retour de Mgr l'Archevêque, 626. — Nouvelles ecclésiastiques, 626. — Haute approbation, 626. — Feu M. l'abbé Winter, 627. — Confrérie et « Messager du Saint-Esprit », 628. — Un méfait de Pie X, 629. — Protestation de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, 629. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 636. — Bibliographie, 640.

Calendrier

22	DIM.	r	Pentecôte	1 cl. avec oct. privil. Kyr. royal. II Vêp. de la fête.
23	Lundi	r	} De l'oct., <i>dbl.</i> 1 cl.	
24	Mardi	r		
25	Mercre.	r	Jeune. Quatre-Temps.	De l'octave.
26	Jeudi	r	Jeune. Quatre-Temps.	De l'octave.
27	Vend.	r	Jeune. Quatre-Temps.	De l'octave.
28	Samd.	r	Jeune. Quatre-Temps.	De l'octave. <i>Fin du temps pascal. Salve, Regina.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

22 mai, Hôpital-Général de Québec. — 24, Sainte-Julie. —  
26, Saint-Odilon. — 28, Chapelle de Manrèse, Québec.

### Retour de Mgr l'Archevêque

Par un cablogramme, daté de Paris le 16 mai, S. G. Monseigneur l'Archevêque annonçait qu'il partirait aujourd'hui même du Havre, à bord de la *Touraine*. Le vaisseau arrivera à New-York probablement dans sept ou huit jours. Nous pouvons donc espérer que Monseigneur sera à Québec vers le 31 mai. Ce retour, un peu plus hâtif qu'il ne devait être, nous donne l'assurance du parfait rétablissement de la santé de Mgr l'Archevêque.

### Nouvelles ecclésiastiques

— NN. SS. les archevêques et évêques de la province civile de Québec sont venus à Québec, cette semaine, pour assister à la session ordinaire du Conseil de l'Instruction publique.

— Grâce au concours bienveillant de NN. SS. les évêques, des cérémonies de confirmation ont eu lieu, cette semaine, dans les paroisses et les communautés de la ville et des environs.

— LL. GG. Mgr Labrecque et Mgr Cloutier ont fait des ordinations, dimanche dernier, à Québec et au Château-Richer. Nous en donnerons la liste complète dans notre prochain numéro.

### Haute approbation

Nous remercions M. H. Bernard d'avoir bien voulu nous communiquer la belle lettre qu'il vient de recevoir de S. E. le cardinal Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et qui contient un éloge si précieux de l'œuvre accomplie par l'auteur de la *Ligue de l'Enseignement*. Nous félicitons M. Bernard de ce grand encouragement qu'il reçoit du Souverain Pontife ; et nous reproduisons avec plaisir ce document si honorable :

(Traduction de l'italien)

A M. Henri Bernard,

Notre-Dame des Neiges, près Montréal, Canada.

Monsieur,

J'ai reçu les deux exemplaires de votre livre (*La Ligue de l'Enseignement*) que vous m'avez envoyés sous pli recommandé. Conformément à votre désir, je me suis empressé d'en déposer

un aux pieds du Saint-Père et j'ai retenu l'autre pour moi. Votre but, par ce travail, étant d'empêcher la secte maçonnique de s'introduire dans l'enseignement et dans l'éducation de la jeunesse, cela ne pouvait que plaire à l'Auguste Pontife. Sa Sainteté se réjouit des éloges que vous ont décernés plusieurs membres de l'épiscopat canadien au sujet de votre publication, et vous souhaite de recevoir des encouragements encore plus grands dans la défense de la cause catholique. En preuve de son bon plaisir souverain, et comme gage des grâces célestes, Sa Sainteté a daigné vous accorder sa Bénédiction apostolique.

En terminant, je vous remercie particulièrement, et avec les sentiments de ma bien sincère estime, je me soustris

Votre très affectionné et tout dévoué serviteur,

R. CARD. MERRY DEL VAL

Rome, le 25 avril 1904.

#### Feu M. l'abbé Winter

Nous avons appris avec chagrin la mort du Rév. M. P.-C.-A. Winter, prêtre de ce diocèse et missionnaire depuis plusieurs années à White River, diocèse de Nesqually, dans l'Etat de Washington.

M. Winter est mort le 28 avril; il souffrait depuis un an d'une maladie de cœur occasionnée par un accident de voiture.

Né à Percé en 1835, M. Winter a été ordonné prêtre à Québec en 1858, puis nommé vicaire à N.-D. de Lévis, missionnaire à la Grosse-Ile en 1860, et en octobre de cette même année curé de Douglastown, avec les missions de Gaspé et de Saint-Pierre de la Malbaie; en 1869 il a été chargé de la cure de Rimouski, et de celle de l'Isle-Verte en 1875.

C'est pendant qu'il était curé de cette dernière paroisse que M. Winter est allé, à la demande de Mgr Langevin, faire aux Etats-Unis deux quêtes pour le Séminaire.

En 1878, il a été nommé chanoine de la cathédrale.

En 1883, M. Winter a quitté le diocèse pour aller exercer le ministère d'abord Au Sable, dans le diocèse de Grand Rapids, puis à Durango, diocèse de Denver, enfin à Ferndale et à White River, diocèse de Nesqually, où il a été très estimé de son évêque, Mgr O'Dea, qui l'avait nommé conseiller diocésain.

Doué de belles qualités de l'esprit et du cœur, de manières affables, et d'un talent oratoire remarquable, M. Winter s'est fait aimer partout où il a passé.

(*Progrès du Golfe*, Rimouski.)

---

**Confrérie et « *Messenger du Saint-Esprit* »**

---

Bientôt s'ouvrira pour le monde chrétien la Neuvaine de la Pentecôte que S. S. Léon XIII a rendue obligatoire dans toutes les églises paroissiales. Cet illustre Pontife, de si glorieuse mémoire, multipliait « les avis et les exhortations pour ranimer le culte du Saint-Esprit ». Pour répondre à ses désirs, une *Confrérie de l'Esprit-Saint* a été canoniquement érigée à Lierre, en Belgique, dans l'École apostolique dirigée par les Pères du Saint-Esprit. Léon XIII lui-même l'a enrichie de nombreuses indulgences. Les conditions d'admission sont des plus faciles. L'entrée dans la Confrérie est absolument gratuite, ainsi que la Notice explicative.

Une belle revue mensuelle illustrée, le *Messenger du Saint-Esprit*, a été fondée cette année, pour être l'organe de cette grande dévotion. On y trouvera tous les Documents relatifs au culte de l'Esprit Divin, culte vraiment fondamental dans le christianisme. En une seconde partie, les Pères du Saint-Esprit racontent les effets de la grâce dans leurs Missions si pénibles auprès des Noirs de l'Afrique et de l'Amérique. Cette publication, quoique récente, obtient déjà le plus grand succès, sous la bénédiction de l'Esprit-Saint. On peut s'y abonner, à toute époque de l'année, en envoyant un mandat de 3 fr. (édition ordinaire) ou de 5 fr. (édition de luxe) au R. P. Supérieur des Pères du Saint-Esprit, à Lierre (Belgique).

S.

---

**Pour la bonne presse**

---

*Pensée d'un Cardinal.*—« Fonder, soutenir un journal destiné à éclairer les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église... »

D'ailleurs, n'a-t-on pas vu Pie X, encore patriarche de Veni-

se, tout donner pour sauver un journal catholique qui périclitait, sur le point même de vendre son anneau et sa croix ?

(*Voix de N.-D. de Chartres.*)

### Un méfait de Pie X!...

—o—

Le cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, avait rendu visite à un pauvre homme presque agonisant et reposant sur la dure. Le soir, le prélat allait prendre son repos, quand la pensée de son malade lui revient à l'esprit. Dormir sur un bon matelas quand un agonisant n'a pas de lit, c'est trop pour son cœur paternel. Sans autre réflexion, il enroule tant bien que mal son matelas, le charge sur ses épaules et s'engage, d'un pas leste, dans les rues silencieuses. Hélas ! il a compté sans le regard vigilant de la police qui l'arrête comme un malfaiteur. Mais les agents ont reconnu leur cardinal. Ils se mettent alors en devoir de porter le matelas et achèvent le pieux méfait du cardinal.

### Protestation de Mgr Touchet, évêque d'Orléans

CENTRE L'ENLÈVEMENT DES CRUCIFIX DES TRIBUNAUX

—o—

Nous avons dit que Mgr Touchet a fait une magistrale protestation contre l'enlèvement des crucifix et que Sa Grandeur avait été l'objet d'une ovation de la part de la population orléanaise à la sortie de la cathédrale.

Voici d'après le *Patriote orléanais*, le récit complet de la manifestation :

Ce fut un beau spectacle ! 2,000 femmes et plus de 2,000 hommes emplissaient, hier, la cathédrale de Sainte-Croix. L'Adoration perpétuelle se clôtura, chaque année, par une belle procession d'hommes. On annonçait, en plus, cette année, un discours de Mgr l'évêque d'Orléans. . .

Nous n'insisterons pas sur la musique de la maîtrise. Elle fut, comme toujours, exquise, et ravit jusqu'à l'intimité l'âme des auditeurs.

Les vêpres terminées, Mgr Touchet monta en chaire. On nous saura gré d'insister sur l'analyse de ce discours, qui, sans doute, tiendra une place dans l'histoire de la résistance catholique en France.

« Je parais aujourd'hui dans cette chaire, messieurs, — commence Mgr Touchet — non seulement pour remplir un devoir cher à vous tous, mais encore et surtout pour remplir un devoir important de ma charge pastorale. De ce devoir je m'acquitterai sans attaques contre les personnes, mais avec la liberté que je tiens de mon ministère et de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; liberté qu'on peut me discuter, mais qu'on ne peut m'arracher. Je ne vous demande, messieurs, qu'une faveur, c'est de ne pas devancer ma pensée, de me suivre, quelques sentiers qu'il me convienne de prendre.

« Donc, sous le règne de Tibère-Auguste, César, plusieurs fois consul, alors qu'il cachait dans l'île de Capré ses déportements de vieillard abominablement sale et usé, Quelqu'un — je ne dis pas un homme — Quelqu'un parut en Judée. Il était né dans une étable ; persécuté par le tétrarque de Galilée, il s'enfuit en Egypte ; puis il revint au petit village de sa mère et de son père adoptif, à Nazareth, pour gagner sa vie du travail de ses mains. A trente ans, il entra dans une synagogue, demanda une Bible, choisit un passage d'Isaïe où il était dit, du Messie, qu'il soulagera les pauvres et les brisés de cœur et il déclara que ce Messie c'était lui. . .

« Son œuvre apostolique dura trois années, et il apprit aux siens l'art de prier : « Notre Père, qui êtes aux cieux . . . » Qu'il fut beau de voir fleurir, pétale par pétale, cette prière, désormais la prière de l'humanité ! Les protestants, les schismatiques, les philosophes, tous peuvent réciter « Notre Père », prière universelle, prière divine.

« Il apprit encore aux siens le secret du bonheur ici bas : la culture de la pureté sans tache du cœur, le détachement des richesses, la sainte et douce pitié, la justice, et surtout la confiance en le Père qui règne dans les cieux.

« Puis il fonda son Eglise avec onze pêcheurs et un péager. Pour chef, il lui donna Pierre. » — Mgr Touchet détaille ici l'établissement de la primauté de Pierre, et s'écrie : « Quel dialogue, messieurs, entre ce charpentier et ce pêcheur ! . . . C'est fou, humainement ; et divinement, c'est vrai ; et vous êtes ici parce que c'est vrai !

« Il donna à son Eglise les pouvoirs les plus absolus : de consacrer, de bénir, de prêcher, de s'administrer intérieure-

ment. Pour donner créance à sa doctrine, il fit des miracles.

« Il n'hésita jamais à se donner les attributs de Dieu. Ceux qui le voyaient disaient bien qu'il n'était pas un homme comme nous sommes des hommes. Mais dans la nuit du saint vendredi, ce fut le déchirement complet du voile. Caïphe, qui l'interrogeait, lui posa la question *capitale*, de laquelle dépendait la vie ou la mort de Jésus-Christ, de laquelle, messieurs, dépendait la vie ou la mort du pays et de la nationalité juive, de laquelle, messieurs, dépendait la vie ou la mort de l'humanité. Debout, il lui demanda : « Je t'adjure, au nom du Dieu vivant, de me dire si tu es le Christ Fils de Dieu. » Et, au milieu du silence de toute l'assemblée, qui comprenait la portée de cette réponse, Jésus déclara : « Tu l'as dit. Je suis Fils de « Dieu. » Devant Pilate et sur le Calvaire, Jésus affirma qu'il était Fils de Dieu. Il avait laissé entrevoir dans sa vie, il affirma à la mort sa filiation divine.

« Les Juifs assassinèrent Jésus. Ils furent odieux dans cet assassinat ; il était naturel qu'ils devinssent ridicules. Toujours, les ennemis de Dieu furent ridicules. Le Juif qui fit mettre les scellés sur le tombeau fut ridicule, car, si Jésus était homme, il ne pourrait même tenter de ressusciter, et les scellés étaient inutiles ; et, s'il était Dieu, les scellés ne pourraient l'empêcher de ressusciter, et les scellés étaient encore inutiles. Or, après trois jours, le Christ ressuscita, — réjouissons-nous, *alleluia!*

« L'humanité ne s'est pas donnée à Jésus-Christ sans coup férir. Elle tenait à ses dieux, elle tenait surtout à ses vices. Mais le Maître avait dit : « Ne craignez rien, j'ai vaincu le « monde », et la parole divine s'est réalisée.

« Le Christ a vaincu le monde païen, ce monde de luxure et de sang, le monde de l'esclavage et de la mainmise de l'homme sur l'homme, ce monde de tigres et de pourceaux. Il y mit trois cents ans.

« Il a vaincu le monde des Barbares, ce monde d'astuce et de violences, de renards et de loups-cerviers. Il y mit cinq ou six siècles.

« Le monde du moyen âge, il l'a béatifié ; il lui a inspiré les cathédrales et les croisades : il l'a vaincu.

« Quant au monde moderne, il ne s'est pas détaché de lui, — je dis : détaché.

« Je ne sais que deux pays au monde dans lesquels un décret d'expulsion, aussi lâche, aussi graduée que possible ait été promulgué contre le Christ Jésus. Ce n'est pas l'Allemagne : son empereur le prêche, sinon éloquemment, souvent. Ce n'est pas l'Angleterre ; ce n'est pas l'Italie, dont le roi respecte au moins la foi catholique de ses sujets ; ce n'est pas le Japon, dont le sol, de Tokio à Nagasaki, se couvre de cathédrales ; ce n'est pas la Turquie, où le sultan protège les catholiques ; ce n'est pas l'Amérique, où se pratique la plus large tolérance. De ces deux pays, le premier, c'est la Chine, pays de magots ; et l'autre — parlons bas ! — c'est la France. La Chine ! — et la France ! — la France de Clovis, de saint Remy, de saint Louis, de la Pucelle ; la terre des preux ; la terre sacrée ; ma terre à moi ; notre terre à nous ; la terre d'idéal, la terre du drapeau tricolore, blanc et rouge comme le lys et la rose, bleu comme l'immortel azur ! — la France ! terre de liberté, de justice et de fraternité, d'amour ; terre, non pas de conquêtes, mais d'émancipation ; — France ! entends-tu ? j'ai dit : la Chine et la France. J'ai dit : la Chine et la France ! terre de Lacordaire et de Bonaparte, de la bonté et du génie.

« Messieurs, j'ai cherché des excuses à ceux qui font que notre pays soit assimilable à la Chine et je n'en ai pas trouvés. Je ne sais pas si le bon sens public en fera justice, mais l'histoire les jugera.

« Comment les jugera-t-elle ? Quand les criminels sont formidables, l'histoire les voue à l'exécration des hommes. Quand ils sont médiocres, elle se contente d'en rire. Et, pour ma part, je crois bien qu'ici, l'histoire se contentera d'une moquerie.

« Messieurs, quel est l'hommage que l'humanité a rendu à Notre-Seigneur Jésus-Christ ? C'est un hommage d'adoration. Devant lui, l'humanité, sans croire s'abaisser, profère ce mot : « Mon Maître et mon Dieu, je vous adore. » Devant lui, l'humanité se reconnaît impuissante à penser, impuissante à parler, et elle se trouve néanmoins satisfaite. Ce culte d'adoration est tel que, du Christ, il a passé à tous les objets qui ont touché le Christ, et particulièrement à sa croix.

« Depuis le jour où le Christ a sauvé le monde par sa croix, le monde n'a rien glorifié au-dessus de sa croix.

« Depuis ce jour jusqu'à présent, il n'y eut pas de par le

monde de piédestal assez haut pour porter la croix du Christ. Et c'est pour l'élever au-dessus de nos villes et de nos campagnes que nos cathédrales ont lancé jusqu'aux nuages leurs flèches dentelées.

« La Croix bénit le front de nos petits enfants, et c'est ce signe sacré que tracent les pères sur le front de leurs fils, quand ils veulent leur laisser une suprême bénédiction.

« C'est la croix encore qui consacre vos prêtres. Enfin, par tout l'univers et chez toutes les nations, sauf en Chine, la croix est le signe de l'honneur et la récompense des braves.

« Cette croix, messieurs, on vient de l'enlever de tous les prétoires de France.

« A cette occasion quelqu'un a dit à la tribune de la Chambre : « Il n'y a dans cette affaire qu'une question de mobilier. » Nous clouons cette parole au pilori des paroles ineptes et imbéciles.

« Je ne rechercherai pas, ici, s'il existait une loi qui obligeât à cela. Je ne rechercherai pas si le Sénat a bien approuvé la diminution de 100 francs faite sur le budget de la justice comme une injonction adressée par nos députés à nos ministres. Je ne rechercherai pas si le Sénat n'avait pas déclaré qu'il n'entendait créer aucune obligation au gouvernement.

« Non. Car je ne veux pas faire ici de la discussion politique.

« Qui donc a exigé cette mesure ?

« Serait-ce la magistrature ?

« Nous connaissons des magistrats dont la science et l'indépendance sont notre sécurité. Il ne leur déplaisait point que le grand Juste planât sur les salles où ils rendent la justice.

« Est-ce le barreau ?

« Ses membres ont, par leur profession, contracté l'habitude de la contradiction. La présence du Christ ne gênait pas même les incroyants. Pas un barreau de France n'a jamais rien demandé de semblable.

« Seraient-ce les libres-penseurs ?

« Les libres-penseurs eux-mêmes savent que Jésus-Christ fut le plus grand des hommes, — qu'il est resté la pierre angulaire de l'humanité, — que sans lui il n'y aurait plus ni justice, ni liberté, ni fraternité. Il ne leur déplaisait point que le grand condamné pesât — je ne dis plus planât — sur les enceintes où les témoins peuvent tromper et les juges se tromper.

« Est-ce le régime qui réclamait cette mesure ? »

« Parlons de cela. »

« Le 24 février 1848, c'était un jeudi, et le peuple, ce jour-là, venait de congédier son roi Louis-Philippe, auquel, depuis dix-huit ans, il avait remis sa souveraineté. »

« Une fois le roi parti, le peuple entra dans le palais des Tuileries, saccageant les meubles et brisant les glaces. A la chaise, deux polytechniciens s'emparèrent, l'un du crucifix, l'autre du calice vide, qu'ils portèrent en triomphe, escortés de la multitude des émeutiers. Parvenu sur la place du Carrousel, ils furent accueillis par des hurlements. Celui qui tenait le crucifix monta sur quelques degrés et, présentant le Christ à la foule, il lui dit : Foule, si tu veux être régénérée, voilà Celui qui seul peut régénérer. Une immense clameur répondit : « Oui, oui, c'est notre Maître, nous le voulons pour Maître et nous n'en voulons pas d'autre que lui. »

« Un jour, dans cette enceinte, — ce n'était pas dans cette chaire, car il n'y avait pas tout cela (en même temps Mgr Touchet désignait les échafaudages), — je disais : « Si les républicains de 48 revenaient, que penseraient-ils de leurs fils ? »

« On m'en a beaucoup voulu de cette parole. Aussi, vous le voyez, je ne la répète pas. »

« Donc, sous ce régime, on peut garder la croix et la vénérer. »

« Mais alors, si ce décrochage, — puisque depuis quelques jours ce mot est devenu français, — si ce décrochage n'est pas le fait du régime, — s'il n'est pas le fait des libres-penseurs, — s'il n'est pas le fait du barreau, — s'il n'est pas le fait de la magistrature, de qui donc est-il le fait ? »

« C'est le fait d'une poignée de sectaires. »

« Ce faisant, on a voulu nous froisser, on a voulu nous molester. »

« Y a-t-on réussi ? »

« Oui, messieurs. »

« C'est pourquoi, dans la chaire de ma cathédrale, représentant Jésus-Christ, représentant son Eglise non seulement par sa délégation mais aussi par la désignation du gouvernement, représentant cette foule catholique que vous êtes autour de moi, représentant le Maître qui est au ciel, dont la figure domine l'humanité, dont la croix domine le monde, représentant

tout le passé et tout l'avenir, en votre nom comme au mien, j'élève une plainte juste et irrécusable pour tous les esprits libres. »

A ces paroles, des applaudissements éclatent de toute part que Mgr Touchet arrête d'un geste et d'un mot ! « Non, messieurs, ne prenons pas cette habitude blâmable.

« Je prie Dieu, de qui relèvent les nations, de ne pas user de représailles contre ce pays qui n'a dans cet attentat aucune responsabilité.

« Et vous, messieurs, je vous supplie de mettre dans la procession à laquelle vous allez prendre part plus de ferveur, pour faire oublier au Christ l'injure qu'il vient de subir.

« Maintenant, haut les cœurs ! ni lâcheté, ni désespérance !

« La Croix de Jésus-Christ est un drapeau qui domine toutes les batailles de ce monde. Serrez-vous autour d'elle.

« Toutes les révoltes contre ce drapeau ont toujours, dans le passé, abouti à des défaites plus terribles, à de plus profondes genuflexions. L'histoire, dans l'avenir, ne sera pas contredite.

« La Croix, on peut la traîner dans la boue, mais elle retrouve toujours le chemin des étoiles.

« Jésus-Christ et sa croix ont jusqu'ici toujours triomphé de tout et de tous. Ils continueront.

« Où est Dioclétien ?

« Où est Julien l'Apostat ?

« Où sont Couthon et Saint-Just ?

« Où est, je ne dis pas la poignée, je dis la pincée de poussière que représentent tous les persécuteurs ?

« La Croix, elle, est partout, vivante et triomphante.

« Relevons donc nos âmes et, dans toute l'allégresse de notre cœur, disons : « Gloire, adoration à Jésus-Christ et à sa Croix.

« Vive Jésus pendant les siècles des siècles ! »

« Et que ce cri, parti de la ville d'Orléans, réveille la France entière. »

Le *Patriote* ajoute :

Il nous est impossible de peindre l'émotion avec laquelle Mgr Touchet avait prononcé la dernière partie de son discours, — ni l'émotion dont son immense auditoire, suspendu à ses lèvres, palpait avec lui.

C'est donc avec un enthousiasme indescriptible que furent

chantés tour à tour le cantique à la croix, le *Credo*, le cantique de l'Hosannah, le *Te Deum* et le *Magnificat*, ce pendant que défilaient, à la suite du dais, près de deux mille hommes portant un cierge à la main, au milieu de la foule innombrable qui remplissait les nefs de Sainte-Croix.

#### OVATION A MGR TOUCHET

Par respect pour le lieu saint et pour se conformer au désir de Mgr Touchet, l'assistance avait contenu autant qu'elle l'avait pu ses applaudissements.

Mais ses sentiments étaient trop vifs, son admiration pour son évêque trop intense pour rester à l'état latent. Aussi, à la sortie, la foule se groupa sur la place Pothier et sur le passage que devait suivre Mgr Touchet pour rentrer à l'évêché. Aussitôt qu'il parut, ce furent des bravos, des acclamations, des cris : « Vive Monseigneur ! » qui ne cessèrent que quand la porte du jardin de l'évêché se fut refermée sur le cortège qui l'accompagnait.

La vibrante protestation de Mgr Touchet fut, pendant la soirée, l'objet de toutes les conversations. La conscience orléanaise se sentait soulagée de l'oppression qui depuis quelques jours pesait sur elle. Pour cela, tous les Orléanais crient du fond de leur cœur à Mgr Touchet : « Merci, merci, mille fois merci. » Et ils accompagnent ce merci de la promesse de ne pas laisser tomber ses conseils de courage et d'énergie.

Tout le clergé de la ville d'Orléans, faisant sienne la protestation de Monseigneur, s'est rendu à l'évêché féliciter Mgr Touchet de son discours.

(Univers.)

---

## VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

---

### CHAPITRE SIXIÈME

(Suite.)

---

29 août. Le vent nous sert assez bien dans le cours de la nuit, encore mieux le lendemain. A trois heures

après-midi l'*Eliza* fit une petite pause à East-Port ou Mouse-Island. A quatre heures, elle était mouillée à Pleasant-Point où quelques canots sauvages rencontrés au large nous avaient déjà annoncés.

Cette mission, ainsi que celle de la rivière Penobscot, autrefois Pentagouet, qui se décharge également dans la mer à environ 70 milles au sud-ouest de celle de Sainte-Croix, est composée d'Abénaquis, de Canibas, et de Maléchites ou Amalécites, confondus ensemble, comme il a été ci-dessus observé au sujet des sauvages de la rivière Saint-Jean, qui fraternisent beaucoup avec ceux-ci.

Ce fut vers la rivière Sainte-Croix que furent envoyés les premiers missionnaires jésuites, chargés d'annoncer la foi aux sauvages de l'Amérique septentrionale. Cette première semence ne fut pas perdue. Quoique les Anglais se fussent emparés par la suite de ce territoire qu'ils ont toujours gardé depuis, les aborigènes n'oublièrent pas la foi catholique. Il paraît que le lieu où ils allaient l'exercer était la rivière Saint-Jean, qui eut une succession non interrompue de missionnaires jésuites jusqu'à la retraite du P. Germain déjà mentionnée. Privés de ce secours, ils errèrent de côté et d'autre comme ceux de la rivière Saint-Jean; allant de temps en temps en Canada où ils trouvaient quelques secours spirituels, quoique insuffisants, dans les missions de Bécancour et de Saint-François, district des Trois-Rivières. Dans leur désir ardent d'avoir un prêtre au milieu d'eux, ils étaient, par suite de leur ignorance, prêts à se livrer au premier imposteur qui se donnerait pour missionnaire. Ils y furent pris. Plusieurs aventuriers intrus obtinrent leur confiance et eurent soin d'en profiter pour se faire donner des oblations. Un frère lai, nommé Juniper, s'étant enfui du couvent des Récollets à Québec, vers 1782, (1) s'avisa de se transporter au village de Penobscot et y évangélisa à sa manière, pendant plus de 18 mois, feignant de célébrer la messe, quoiqu'il n'eût ni vin, ni ornements, ni chapelle. Il baptisait, mariait, confessait, etc., et les sauvages de cette nation accouraient de toutes parts pour profiter de son ministère. Mais lassé de faire

---

(1) Il s'enfuit du couvent de Montréal, et en octobre 1779, comme le fait est raconté dans une lettre de M. Montgolfier à l'évêque de Québec.

un métier pour lequel il n'avait point de vocation, et trouvant en apparence que les revenus de la mission ne lui rapportaient pas autant qu'il l'avait espéré, il résolut de se retirer d'une manière digne de celle avec laquelle il s'était introduit. Il rassembla donc les Sauvages, insista sur la nécessité d'employer sans délai en ornements d'église l'argent qu'ils avaient amassé à cette fin, et s'offrit de faire le voyage de Boston pour choisir et acheter lui-même, comme plus connaisseur, les choses dont ils avaient besoin. Pour gage de sa fidélité, il leur laissa ses coffres, leur permettant de profiter de tout ce qu'ils contenaient de plus précieux, si quelque accident imprévu le faisait périr en chemin. Il avait déjà fait, chaque année, plusieurs voyages à Boston, au retour de l'un desquels il s'était vanté d'avoir recommandé un superbe calice pour leur chapelle, mais qui n'était pas encore fini. Quand il reparaisait parmi eux, c'était toujours au moment où ils arrivaient de la chasse, et alors chacun lui faisait généreusement son offrande. Cette fois, il tira d'eux quelque chose de plus, car il leur remontra que les marchands qui venaient faire la traite dans leur village leur faisaient payer leurs marchandises le double de ce qu'elles valaient, et qu'il leur serait beaucoup plus profitable de les faire acheter à Boston par une personne de confiance. Les Sauvages donnèrent encore dans ce panneau, et ne connaissant personne qui pût acheter pour eux aussi avantageusement que lui, ils lui confièrent tout l'argent qu'ils avaient destiné à acheter des habillements. Les uns lui donnèrent donc 20 piastres, les autres 30, etc., chacun selon ses facultés. Mais ils ne revirent plus ni argent, ni calice, ni vêtements pour eux, ni ornements d'église, ni Juniper qui n'a jamais reparu dans le pays. Après un an d'attente, ils s'avisèrent d'ouvrir ses coffres. Mais qu'y trouvèrent-ils ? — Des pierres, des guenilles, rien de plus. Ils en furent pour leur crédulité et pour leur argent ; et quant à la religion, aussi peu avancés qu'avant d'avoir fait la rencontre de ce moine apostat.

La privation d'assistance spirituelle dura jusqu'à l'époque où feu M. Adrien Leclerc commença à donner mission à Madawaska. Ils allèrent trouver d'abord en grand nombre avec leurs frères des rivières Sainte-Croix et Saint-Jean, et ne manquèrent pas de l'informer comment ils avaient été dupés

par cet imposteur. M. Leclerc leur fit comprendre la nullité des actes de juridiction que Juniper avait exercés parmi eux. Un de ceux qu'il avait mariés ne voulut cependant pas que son mariage fut réhabilité par M. Leclerc. « Va, dit-il, le père Juniper mariait tout comme toi. Le mariage que j'ai reçu de lui vaut bien celui que je recevrais de toi. »

Comme ils avaient très long à courir pour se rendre à Madawaska, ils s'en dégoûtèrent bien vite, et, après quelques années, il n'y en parut presque plus, même de la rivière Saint-Jean. Ceux de Penobscot firent une tentative, quelques années après, auprès de feu Mgr Hubert, évêque de Québec, pour qu'il leur envoyât un prêtre. Mais il se garda bien de le faire, puisque le territoire qu'ils occupaient avait été cédé aux Anglo-Américains par le traité de 1783, et se trouvait alors sous la juridiction du P. Carroll, ex-jésuite, nommé préfet apostolique pour les Etats-Unis. Les Sauvages se présentèrent encore ; mais enfin ayant appris l'érection de l'évêché de Baltimore en 1790, et le retour, en 1791, de ce même P. Carroll qui y avait été consacré évêque du nouveau siège, ils ne perdirent point de temps et lui envoyèrent, cette année-là même, une députation des trois villages des rivières Sainte-Croix, Penobscot et Saint-Jean, sans considérer que ces derniers étaient encore sujets britanniques et appartenaient au diocèse de Québec.

Les députés étaient chargés d'une lettre signée des chefs de ces trois cantons, écrite en anglais par quelque main étrangère, et datée du 17 mai 1791. Ils y disaient entre autres choses au nouvel évêque : « Bon nombre de nos enfants sont déjà grands, sans avoir reçu le baptême. Nos femmes n'ont plus les cérémonies de l'Eglise après leurs couches. Nous sommes nous-mêmes couverts d'une multitude de péchés. . . Nous te prions, Père de l'Eglise de cette terre, de nous envoyer un prêtre ; nous l'attendons avec un cœur inquiet, espérant que tu nous répondras favorablement. »

Pour mieux appuyer leur demande, les députés présentèrent à l'évêque de Baltimore un crucifix dont leurs constituants les avaient chargés, espérant qu'il ne pourrait résister à des instances que l'image du Sauveur du monde semblait appuyer de la manière la plus persuasive. Ce pieux artifice eut son effet. Ils remportèrent leur crucifix ; mais l'usage qu'ils venaient d'en

faire laissa dans le cœur et l'esprit du prélat une impression si forte, qu'il en écrivit en Europe au supérieur général de la Congrégation de Saint-Sulpice, M. Emery, auquel il transmit en même temps la lettre que lui avaient apportée les députés sauvages. Quoique les Sulpiciens fussent déjà dispersés par la suite de la Révolution française, M. Emery trouva néanmoins moyen d'en faire passer deux à Baltimore, l'année suivante, 1792.

(A suivre.)

---

### Bibliographie

---

—*Association catholique de la jeunesse canadienne-française*. Montréal (457, rue Saint-Hubert). 1904. L'unité, 10 cts; la doz., \$1. 00.

Cette petite brochure contient les approbations très honorables données à l'Association, suivies du but, des statuts et du programme de ce groupement si louable des jeunes gens.

—*L'Abus des Alcools*. Causeries écrites d'après les notes du docteur X., par Jean des Érables. Trois-Rivières, 1904. Prix : 5 cts l'ex.

Nous félicitons notre confrère du *Trifluvien* de cette impressionnante étude sur l'alcoolisme.

Ces Causeries, écrites d'une manière très intéressante, il faudrait les faire lire surtout aux jeunes gens, pour leur faire bien voir les conséquences du vice de l'ivrognerie.

—*La Première Étape*. Par le Comte Albert de Mun, de l'Académie française. Paris. 1904. (Librairie V<sup>o</sup> Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette.)

Ce travail du grand orateur catholique de France a paru dans le *Correspondant* avant d'être mis en brochure. L'interdiction de tout enseignement aux religieux, telle est la « première étape, » dit M. de Mun, sur la route qui doit aboutir à la destruction plus ou moins prochaine de toute éducation religieuse dans ce malheureux pays de France. Puissent les éloquentes paroles du comte de Mun réveiller enfin l'apathie et l'indifférence qui ont tant facilité les entreprises des persécuteurs!

—*Le Drapeau national des Canadiens-Français*. Un choix légitime et populaire. Publié par le comité de Québec. 1904.

Bel ouvrage de 300 pages, très documenté, où l'on a étudié à tous les points de vue le projet du drapeau dit « Carillon-Sacré-Cœur. »